et des travaux est demandée à l'éclairage municipale de gazogène, à l'effet de constater l'état des bâtiments et déterminer les mesures à prendre pour parer à leur état défectueux actuel.

Cette commission a reconnu nécessaire la réfection des deux pignons. Ce sera une dépense de 8 à 10,000 francs que la commune va avoir à supporter.

Les réactionnaires, avec la bonne foi qu'on leur connaît, se sont pas manquer d'exploiter cette nouvelle dépense pour combattre la municipalité républicaine ; mais ils se garderont bien de dire à qui incombe la responsabilité morale de cette nouvelle charge imposée aux contribuables.

Il n'est pourtant pas logique qu'une construction vieille d'une quinzaine d'années, tout au plus, présente un pareil état de délabrement.

Alors les travaux n'ont pas été faits et surveillés sérieusement et la faute en retombe sur l'architecte et sur ceux qui étaient à l'époque chargés d'administrer les intérêts de la commune de Roubaix.

Statistique sanitaire. — Pendant le mois de mai il a été déclaré au bureau de l'état-civil de Nouvaux :

49 naissances dont 1 illégitime — 6 mariages — 1 mort-né — 10 décès que l'on attribue aux causes suivantes :

Rougeole 1 — Tuberculose des poumons 1 — cancer 2 — bronchite aiguë 1 — pneumonie 1 — Autre affection de l'appareil respiratoire 1 — Débilité congénitale 1 — Suicide 1 — Autre maladie 1.

MARCQ-EN-BARŒUL

Arrestation. — La garde Van Vooren a arrêté mercredi matin, vers d'un extrait de jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Lille, un sieur Savantan. Cet individu a été écroué à la prison de Bois-en-Burœul en attendant son transfert à Lille.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai en soir à 8 heures précises.

LANNOY

FOREST

Dans l'enseignement. — Mme Laurent de Wittignies, est nommée directrice de l'Ecole communale de filles, en remplacement de Mlle Dulsiut.

HEM

La fraude. — Le brigadier des douanes François Wrinier et le préposé Pierre Maupouse, de garde mardi, vers 2 heures du matin dans la pâture Desprez, donnèrent la chasse à deux individuels qui prirent la fuite en jetant leurs charges.

Les douaniers signalèrent l'attaque en tirant en l'air plusieurs coups de revolver. Au bruit des détonations, des préposés en embuscade dans les environs se mirent à la poursuite des fugitifs et les arrêtèrent. Ce sont les nommés D... Gustave, 24 ans, demeurant à Roubaix, rue de Condé, et Pierre Dupuytre, 25 ans, ouvrier, rue de Babylone, 55, à Roubaix. Ils portaient du café et des allumettes, pour une valeur de 355 fr.

LEERS

Une grève. — Mardi matin, les ouvriers du tissage Charles Proye et Paul Sil, au Trieu de Carihem, se sont mis en grève réclamant une augmentation de façon pour quelques articles de lainage.

Une entrevue s'en lieu sans résultat entre les grévistes et M. Proye.

CYSOING

Justice de paix. — M. Paul Delepoulx, négociant en fils, vient d'être nommé suppléant du juge de paix, en remplacement de M. Henri Gallet, décédé le 6 avril dernier.

BOUVINES

Dans la police. — L'administration municipale a maintenu garde-champêtre, M. Tournemaine Desire, cantonnier retraité de la Compagnie du chemin de fer du Nord. M. Tournemaine remplacera M. Béarez, récemment décédé.

LILLE

Un Congrès national de la propriété industrielle, dans lequel seront examinées et discutées les réformes qu'il conviendrait d'apporter à la législation française concernant les brevets d'invention, les marques de fabrique, les dessins et modèles industriels, se tiendra à Lille les 16 et 17 de ce mois, sous la présidence de M. E. Faucher, président de la Chambre de Commerce.

Le programme détaillé et l'ordre du jour des séances seront envoyés aux personnes qui en feront la demande à M. Auguste Fauchille, avocat à Lille, 26, rue Royale, ou à M. Emile Burt, secrétaire général de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle, 7, boulevard St-Denis, à Paris.

Les séances du Congrès auront lieu dans la salle des fêtes de l'Exposition, et la carte de membre du Congrès donnera droit aux entrées gratuites pendant les journées des 16 et 17 juin.

L'Exposition de Lille

La galerie des machines. — Le force motrice. — Dans les expositions modernes, la galerie des machines est sans contredit la partie la plus attrayante, celle qui intéresse le plus de gens, même parmi les profanes.

Aussi cette partie devait-elle, aujourd'hui que les sciences et les industries mécaniques ont accompli tant de progrès, présenter une importance considérable dans notre centre industriel.

Les organisateurs de cette section n'ont pas failli à la lourde tâche leur incombant. Telle qu'elle est notre galerie des machines, constituée d'une des parties les plus complètes et les plus intéressantes à visiter de l'Exposition les principales Maisons faisant le renom de l'industrie française, ayant tenu à prêter leur *concours en envoyant à l'Exposition* les plus beaux spécimens de leur fabrication.

Nous examinerons prochainement en détail toutes les richesses que contient cette section. Nous nous occuperons seulement aujourd'hui de la force motrice.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, la vapeur est produite par une série de générateurs : Babcok et Wilcox, Delaunay, Belleville, Niclausse et Roser.

Les canalisations électriques de transport, de force et d'éclairage sont établies par la maison A. et G. Martine et Cie.

La cheminée des générateurs nous avant pare ridiculement petite, nous en avons demandé la raison. On nous a répondu que cette hauteur était très suffisante, étant donné que le tirage était produit artificiellement par un ventilateur sirocco aspirant à 32 mm. de dépression la fumée des générateurs, qu'il refoule ensuite dans cette petite cheminée. Celle-ci ne sert donc en quelque sorte que d'orifice d'évacuation.

Nous sommes heureux de constater qu'au point de vue mécanique l'Exposition de Lille est une des plus belles que nous ayons vues après Paris.

Elle fait le plus grand honneur à tous ceux qui ont contribué à l'organiser et à mener son installation à bonne fin.

La force électrique par des groupes électrogènes : *N° 1.* Mollet-Fontaine, Gramme. *N° 2.* Gx Franco Américaine et Française Electrique. N° 3. Belleville-Brunston. N° 4. Belleville-Stile, de Creil. N° 5. Moteur à gz Niel, Stéi Electrique du Nord.

Tous ces groupes fonctionneront dimanche prochain, jour de l'inauguration officielle. Le premier groupe Mollet-Fontaine Gramme a été mis en marche dimanche dernier à cinq heures du soir.

Après quelques heures de fonctionnement à blanc, l'ingénieur de la Maison Mollet-Fontaine et Cie, n'a pas hésité à mettre toute la charge sur sa machine qui a tourné d'une façon des plus satisfaisantes.

Au chemin de fer du Nord. — Un groupe de lecteurs nous demandent de transmettre au Chemin de fer du Nord le vœu qu'un train de plaisir pour Paris soit organisé le jour du Grand-Prix comme cela se faisait autrefois.

Voleur précoce. — Le jeune François Orville, 14 ans, disparu de chez ses parents demeurant à Paris, a été mis en état d'arrestation pour vol de deux paires de chaussures du poids au préjudice de M. Dapéd, marchand de chaussures, rue des Ponts-de-Comines. 2. Le jeune voleur a été déféré au Parquet.

Menus faits. — Procès-verbal a dû dressé contre les sieurs Vincent Vandenbrieche, 22 ans, chaudronnier, rue des Postes, 126, et Louis Mouillon 33 ans, ébénistes, rue d'Austerlitz, 74, pour vol de deux sacs de pommes de terre commis à la gare des Postes.

— Le nommé Marie Dufontaine, veuve Herlin, cuisinière, demeurant rue du Vieux-Faubourg, 55, a été mise sous les verrous, pour vol, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Lille.

PAS-DE-CALAIS

Grave affaire de détournements

A LIÉVIN

Les administrateurs de la société coopérative l'« Abeille», poursuivant l'examen des livres de comptabilité, ont découvert de nouvelles erreurs et manques à une somme très importante.

Plusieurs commerçants seront inculpés dans cette affaire.

Quant à M. Thobois François, le secrétaire, auteur des détournements, il a été mis en état d'arrestation.

On croit que le feu et les mauvaises fréquentations ont amené M. Thobois à commettre ces détournements.

Un mineur tué et un blessé

à la fosse n° 3 de Liévin

Les ouvriers mineurs MM. Emile Chagnion, 34 ans, et Léon Delplanque, 39 ans, étaient occupés dans une des galeries de la fosse n° 3 de Liévin, au creusement d'une voie pour l'introduction d'un tuyau. Soudain un bloc de pierre se détacha du toit et vint atteindre les deux ouvriers qui furent dégagés et remoulés aussitôt.

M. Chagnion qui avait l'épine dorsale brisée expira après quelques heures de souffrances ; quant à son camarade Delplanque, il porte de sérieuses blessures aux jambes et se plaint de vives douleurs dans les reins.

M. Chagnion laisse deux orphelins et une veuve sur le point d'accoucher.

FINANCES

Paris, le 4 juin 1902.

Le marché est mieux tous et les cours se relèvent.

Nos Rentes sont en nouvelle avance : le 3 0/0 à 101.05, et le 3 0/0 à 100.80.

Sociétés de crédit très fermes ; Crédit Lyonnais 1.069, *Crédit Foncier 780, Comptoir National d'Escompte* 588, Société Générale 610.

Demandes suivies à 235 fr. sur l'action Urbaine-Acétylène en vue de profiter du droit de souscription aux actions nouvelles émises à 125 fr.

Rappelons que la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte accordera du 1er au 10 juin, par l'intermédiaire de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Algérien et de la Société Marseillaise de Crédit, 64.000 obligations de 5.0 fr. à 0,0 au prix de 486 fr. 25, payables 100 fr. en souscrivant et 386 fr. 25 à la *répartition, du 15 au 21 juin. Le rendement du* titre, absolument garanti, ressort donc à 4.11 0,0, sans compter la prime d'amortissement.

Parmi les Fonds étrangers, la Rente Serbe 4 0/0 monte à 70.75. Bruxelles est ferme : 3 0/0 99.70. Dividende Nationale Financière en reprise à 80 *sient que l'Ordinaire Aciéries d'Anvers à 44 et le* Privilégiés Cloutteries du Globe à 40. Ordinaire Compagnie industrielle d'électricité d'Anvers 17.50. Ordinaire Usines Delin 16.

Nos Cousins de fer sont calmes.

VOUS VOULEZ

SI

Manger avec appétit.
Reconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une consommation agréable.

prenez, avant chaque repas un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TAILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux dammes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 1re région

Audience du 4 juin

Roger Felix, jeune soldat, classe 1897, recrutement de Bar-le-Duc, insoumission, 15 jours de prison.

— Aner Jean-François-Louis, jeune soldat, classe 1898, recrutement de Bordeaux, insoumission 6 mois de prison. — Maisonne Adolphe, détenu, prison militaire de Lille. Destruction partielle de clôture, un mois de prison. — Grimonpont Jules, cavalier de 2e classe, 119e régiment de chasseurs. Deserteur, deux mois de prison. — Ledoux Jean, deux mois de prison. — Peckteres Rie-Achille-Remy, soldat de 2e classe, 127e d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, deux mois de prison. — Decarsa, Ernest-Joseph, brigadier, 43e régiment de dragons. Vente de foin saisis des inférieurs, sans motifs légitimes, 3 mois de prison.

BULLETIN ECONOMIQUE

Bulletin Linier

Lins de Russie. — Les affaires sont forcément restreintes par suite du peu qu'offres venant de Russie. Le travail s'accentue.

Etoupes de peignage. — Affaires fort irrégulières en ce moment. Il y a de la demande ; mais les prix trop élevés, motivés par la hausse des lins, paralysent les acheteurs. Prix très fermes.

Fils. — La demande continue à montrer une certaine activité. Quelques transactions. Les étoupes tant au sec qu'eau mouillé, sont particulièrement favorisées. Devant la trame des lins brutes, les prix paraissent encore élevés.

Fils de jute. — Affaires assez calmes, prix maintenus.

Toiles. — Courant d'affaires ordinaire, à prix excessivement fermes, en sympathie avec le marché des fils.

Cretonnes. — Affaires calmes, mais prix bien tenus, dont donnée la hausse de la matière première.

Jeux du Nord

Etat-civil de Wattrelos

Du 4 juin

Naissances — Adrien Pauz, r. Jean-Bart — Claire Haspel, r. des Champs — Fernande Roze, Crétinier — Marcel Lepreux, Dronckers.

Décès — Louis Lamont, 62 ans 2 mois, Hennebo — Marie Wattez, 4 mois, Dronckers — Sophie Wattez, 19 mois, r. de France — Hector Spilier, 25 ans 3 mois, r. Hendrycourt.

Publications de mariages — Entre : Jean Bryn, 21 ans, ouvrier et Clémence Dorin, 20 ans, s. p. — Henri Lefevre, 22 ans, peigneur et Marie Hennebo, 20 ans, peigneur — Entre : Jean Bryn, 21 ans, ouvrier et Apolline Plancquaert, 21 ans, s. p. Louis Vanlaere, 22 ans, employé et Marie Dronckers, 20 ans, peigneur — Philippe Flipot, 24 ans, tisserand et Philomène Maillefer, 23 ans, soigneuse — Pierre Dumeny, 40 ans, tisserand et Rosine Dufourmantelle, 37 ans, soigneuse — Alfred Duvillers, 21 ans, tisserand et Marie Duquesnoy, 22 ans, bobineuse.

Etat-Civil de Mouvaux

Du 21 mai au 1er juin

Naissances — Robert Sarrel, r. de Lille, 46 — Marie Lecomte, r. de Lille, 32 — René Rosez, r. Vauban — Zelma Vanquakelberghe, r. Faidherbe — Raymond Blop, r. Gambetta — Simonne Decamps, r. Gambetta.

Mariages — Entre : Léon Leinart, 20 ans, garçon de magasin, Tourcoing et Marie Françoise Dubacker, 26 ans, boulanger et Flore Ducrot, 22 ans, soigneuse.

Décès — Alfred Delbar, 60 ans 1/2, r. de Lille — Celina Flamant, 64 ans, 5 mois, r. de Lille, 128 — Henriette Dekeyser, 7 mois, r. de Lille — Omer Buycke, 33 ans 5 mois, r. de Lille, 370.

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

LES MALADIES DE L'ESTOMAC

DE L'INTESTIN ET DU FOIE

La dépression vitale a pour conséquence inévitable le déséquilibre dans le fonctionnement des organes de la digestion et donne naissance à toutes les maladies de l'estomac.

Que l'estomac soit acide ou fatalisé, avec ou sans dilatation, les souffrances qu'endurent les dyspeptiques sont intolérables. Tantôt ils éprouvent des tenaces aigres et brûlants, suivis de vomissements acides ou fétides ; tantôt l'estomac est gonflé, douloureux, le ventre est dur, sensible, car les maladies de l'estomac sont toujours accompagnées de désordres intestinaux constipation ou diarrhée.

Généralement, l'appétit fait défaut ; il existe de la somnolence, de la tristesse, du découragement, et ces troubles vont parfois jusqu'aux symptômes les moins accusés de la neurasthénie. Bientôt apparaissent la typhlite, le colite, l'ulcère, l'hépatite, l'appendicite et les affections les plus graves.

Pour guérir les maladies de l'estomac, le Dermothérapisme électro-végétal est merveilleusement armé, grâce à ses appareils à courant modéré et continu. En même temps qu'il restitue aux organes appauvris, dévitalisés, l'énergie qui leur manque, il décongestionne, stimule ou neutralise, suivant le cas, par l'usage de substances naturelles et végétales, sans avoir recours à l'arsenal des drogues, des poisons, et c'est ainsi que l'Académie Dermothérapique traite tous les jours les guérisons les plus insoupçonnées.

AVIS. — Toutes les personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46 rue de Clichy, à Paris, recevront gratuitement : 4° le *Journal de Médecine Française* qui exposeclairement la théorie Dermothérapique électro-végétal ; 2° le Questionnaire qui permet de signaler toutes les souffrances et de recevoir, sans frais, les conseils utiles à la guérison.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte

Société Anonyme Egyptienne. Capital : Fr. 25,000,000

64,000 Obligations 4 % de fr. 500

Jouissance 1er Juillet 1902

REMBOURSABLES EN PARIS EN 10 ANS PAR TIRAGES ANNUELS

Intérêt annuel : Fr. 20

Payable par semestre, le Janvier et Juillet.

Nets de tous impôts présents et futurs.

Le produit de la présente émission est destiné principalement à la Raffinerie de Sucre et au Remboursement des obligations 6 % restant en circulation.

Prix d'Emission : Fr. 486 25

PAYABLE : En souscrivant..... Fr. 100 » } Fr. 486 25
En versement définitif..... Fr. 386 25 }

Le versement restant à 4,11 % sur compte courant à prime d'amortissement.

CONVERSION

Les porteurs d'obligations 6 % auront le droit, jusqu'au 1er juin, d'échanger leurs obligations libres pour titres neufs des obligations 4 % de la nouvelle émission au prix de 486 francs.

Par suite :

Les obligations libres 6, 5, 6, 7, dont le coupon échoit le 1er juillet 1902 recevront :

Une obligation nouvelle 4 %, jouissance 1er juillet 1902 ; Une moitié de la somme libre, soit, 50 francs, au moyen de versement de 1er juillet 1902, soit ensuite Fr. 27,50.

Les obligations libres 5, 6, 7, dont le coupon est échoit depuis le 15 mai 1902, recevront :

Une obligation nouvelle 4 %, jouissance 1er juillet 1902 ; Une moitié de la somme libre, soit, 50 francs, au moyen de versement sur l'année 1902 ; 2° depuis le 15 mai jusqu'au 1er juillet, soit ensuite Fr. 34,125.

On souscrit le 10 Juin 1902

AUX SIÈGES SOCIAUX DES ÉTABLISSEMENTS CORRESPONDANTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ; BANQUE DE PARIS et des PAYS-BAS ; CRÉDIT LYONNAIS ; MARSEILLAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL ; CRÉDIT FONCIER D'EGYPTE

Sans frais à Paris, Succursales et chez tous Correspondants

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

Soulagement immédiat et Guérison rapide de l'Asthme et de l'oppression par la poudre antiasthmatique, du Dr MESLIER, pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lanney. La boîte, 1 fr. 75.

Consultations gratuites à la Pharmacie, tous les jours de 4 heures à 5 heures.

Vaccinations gratuites, le dimanche de 11 heures à midi.

Œuvre complète de Victor Hugo, comprenant tout ce que le maître a produit : Romans, Théâtre, Philosophie, etc., 2 fr. le volume, net en vente au Bureau du Journal, rue Verte, 53, à Tourcoing.

Il paraît deux volumes par semaine.

AGRICULTURE & COMMERCE

BESTIAUX

Lille, du 2 au 4 juin :

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'animaux amenés	Nombre d'animaux vendus pour Lille	Nombre d'animaux vendus pour ailleurs	Prix de revient au kilog. par 50 kg.		
				1re cl.	2e cl.	3e cl.
Bœufs	3.5	—	3.5	0.6	0.4	0.3
Vaches	221	—	221	0.55	0.47	0.35
Taureaux	26	—	26	0.52	0.42	0.35
Veaux	449	—	449	0.72	0.65	—
Moutons	—	—	—	—	—	—
Porcs	—	—	—	—	—	—

LAINES

Roubaix, 4 juin — Peignés (type unique) :

MOIS	COTE prédécédée	COTE de midi	4e 1/2 à Roubaix	4e Tourcoing
1902 Juin	4.95	4.925	4.90	
— Juillet	4.95	4.95	4.90	
— Août	4.975	4.95	4.90	
— Septembre	4.975	4.925	4.925	
— Octobre	5.00	4.975	4.95	
— Novembre	5.025	5.00	4.95	
— Décembre	5.025	5.00	4.975	
1903 Janvier	5.025	5.00	4.975	
— Février	5.025	5.00	4.975	
— Mars	.....	.....	.....	
— Avril	.....	.....	.....	
— Mai	.....	.....	.....	

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MARS		
Juillet	5.000	» à 4.925
Août	49.000	» à 4.95
Septembre	12.000	» à 5.00
Janvier	5.000	» à 5.00

Total 35,000 kilos.

Anvers. — Kilos : 90.000. Tendance à peine soutenue.

Paris. — Le marché à terme sera fermé le samedi à midi pendant la période du 1er juin à fin septembre.

COTONS

Le Havre, 4 juin :

	2	3	4		2	3	4		2	3	4
	h.	h.	h.		h.	h.	h.		h.	h.	h.
Juin	59	59	59	Déc.	51	51	50	Déc.	41	41	41
Juillet	58	58	58	Janv.	50	50	50	Janv.	40	40	40
Août	57	57	57	Fév.	50	50	50	Fév.	39	39	39
Sept.	56	56	56	Mars	50	50	49	Mars	39	39	39
Octobre	54	54	54	Avril	49	49	49	Avril	39	39	39
Nov.	51	51	51	Mai	—	—	—	Mai	—	—	—

Marché soutenu.

New-York, 3 juin :

Recettes 4.000, contre 42 500 en 1901 et 3.000 en 1900. — Total de la semaine : 19.000 balles, contre 30,100 en 1901 et 28,100 en 1900.

	2	3		2	3
Juin	8 93	8 78	Décembre	7 76	7 67
Juillet	8 81	8 66	Janvier	7 72	7 63
Août	8 83	8 39	Février	7 72	7 63
Septembre	8 07	7 95	Mars	7 68	7 72
Octobre	8 87	7 80	Avril	—	—
Novembre	7 77	7 68	Mai	—	—

Marché calme.

Liverpool, 4 juin :

Ventes probables : 12,000 balles. — Marché soutenu. — Futurs : Disons 1/32d sur rapprochés.

Bourse de Lille du 4 Juin

Charbonnages (actions)

Aniche 840. — Anzin 5365 —Aumonet et fosse à cette 1 Bard 545. — Bellaing (Belle-Germe) 1400 — Blanzy (société anonyme) 1060 — Carvin (soc. Cie Compagnie (s 1000 t. p.) 1300 — Carvin (soc. 500 t. p.) (le cinquième) 428 — Carvin (s 500 t. p.) 640 — Courrières 2475 — Crespin (Nord) (s 125 t. p.) 164 — Douchy 1025 — Douvrin (s 100) 235 — Escarpelle 871 — Flers 670 — Flines-lez-Raches (soc. 500 t. p.) 650 — Lievin 2400 — Ligny-les-Aire (s 500 t. p.) 400 —Marles 20 0/0, part d'fondateur 1850 — Marty 350 — Ostricourt (s 500 t. p.) 1240 — Thivencelles (soc. anon. s 500 t. p.) 500 — Vicoigne (s vingtième) 1060.

Métallurgie Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (s 500 t. p.) p.. 1031 ex-c.

Actions : Sociétés diverses

Gaz de Wasquehal (s 100 p.) 500.

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord. 1883 (obl. 500) 466.

Charbonnages (obligations)

Aniche 1886 (remb. à 500) 515 — Douvrin 1894 (remb. à 500) 515.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 92

Le gérant : A. LECLERCQ.

FEUILLETON 161

DÉTRESSE MATERNELLE

Par Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

Dès leur arrivée à Nice, la comtesse avait pu s'enquérir facilement d'un logis libre. Elle trouva, en la villa du Val-Bleu, bâtie sur la route du Cimiez, un asile suffisamment confortable et retire du bruit, elle s'empressa de s'y installer aussitôt, sans marchander.

Et tandis que Marcel, plus avide qu'elle-même de mouvement et de dépense physique, parcourait souvent en longues excursions dans les montagnes environnantes, elle demeurait sur la terrasse, étendue dans une chaise longue, en contemplation devant le merveilleux panorama qui s'offrait à sa vue.

Toute cette belle contrée, où régnait un éternel printemps, se trouve dans une situation privilégiée.

Située entre le Piémont, la Provence et la Méditerranée, elle est abritée tout naturellement des vents froids du Nord.

Il y règne une température douce et chaude, bienfaisante pour les organismes délicats, au point que respirer pour les esprits énervés.

A Nice même, on respire la vie facile, gaie, exempte de soucis, les distractions sont nombreuses ; et, d'ailleurs, le site par lui-même est enchanteur.

Derrière la ville s'élève un amphithéâtre de collines teintées de violets et de mauves, couvertes de bosquets d'orangers et de limoniers, du sein desquels émergent éclatantes de blancheur sous la pâleur lumineuse du soleil, les murailles des bastides coquettes.

Devant soi, c'est la mer bleue, la mer des poètes et le ciel d'un outremer intense et si pur, qu'il donne la véritable sensation de l'infini.

Lorsque la brise souffle de terre, elle répand les parfums subtils et grisants des mimosas, des roses, des violettes et des orangers.

Puis des superbes promenades de la terrasse et du château, l'on aperçoit le Var, dont l'embouchure se trouve près de la ville même, et qui vient mourir sur ces claires, d'un gris transparent, aux flots d'azur de la Méditerranée.

Et, tout ce merveilleux paysage d'un ensemble harmonieux et chaud, d'ensemble monter, comme en une mélodie profonde, un hymne triomphal de la nature resplendissante vers la Tout-Puissant qui l'a créée.

C'était bien là le lieu de repos qui convenait à Mme de Presles.

Aussi le calme renaissait-il peu à peu dans son âme enfiévrée, douvement bercée par le chant de l'onde et pénétrant qui l'enveloppait toute.

Une matinée que, de mi-couchée sur la terrasse, à l'ombre d'un palmier nain, elle somnolait vaguement, comme engourdie par la tiédeur parfumée de l'atmosphère, se remémorait lui revenir une lettre de Château-Thierry.

Saisie d'un pressentiment inexplicable et subit, elle hésitait fort avant l'ouvrir, et lut avec un étonnement qui s'accroît à chaque ligne :

Château-Thierry, ce 3 janvier 1893.

« Madame et très honorée belle-sœur,

« Vous serez fort surprise, certainement, en recevant une lettre de moi après de si longues années de silence, qu'il me serait sinon difficile, tout au moins pénible, de vous expliquer à présent.

« Il a fallu pour que je me décidasse à vous écrire, toute l'estime que j'ai conservée pour votre caractère, tout le respect sympathique que je professe pour votre personne, et aussi la résolution immuable d'accomplir une mission de paix et de réparation, dont je me suis chargé volontairement et avec joie.

« Sans pouvoir, ici, entrer en de trop longs détails, que j'aurai l'honneur de vous faire connaître de vive voix, j'ai à vous entretenir du passé cruel et douloureux, dont vous subissez injustement, depuis vingt ans, les dures conséquences.

« Et j'osé espérer pouvoir y porter remède, en partie, au moins.

« Le hasard et des circonstances tout exceptionnelles, m'ont remis, il y a quelques mois, sur la trace de ceux que vous pleurez toujours ; je veux parler de votre enfant et de votre mère.

« Mme de Presles est revenu en France, où il vit avec son fils, j'en ai la presque certitude à présent.

« Et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où je pourrai vous affirmer le n'existence à tous deux, en vous demandant d'ouvrir votre cœur pitoyable à l'époux jadis si coupable, mais qui, depuis bien longtemps, expie son erreur, par de cuisantes souffrances et de douloureux remords.

« J'aurais voulu pouvoir vous dire tout cela, vous entretenir plus longuement de ces faits et vous apprendre jusqu'où et à quelle, il est allé, rendu au château de Hoc, ignorant votre absence.

« Je me suis donc décidé, malgré le manque apparent de correction délicate que peut revêtir une démarche en cette circonstance, à vous écrire, pour vous prier de venir à Château-Thierry sans tarder.

« S'il m'avait été possible de quitter mon usine, je vous aurais évité, sans doute, ce long voyage, mais peut-être vaut-il mieux, pourtant, que ce soit vous qui veniez ici.

« J'espère pouvoir vous donner, dès votre arrivée, de très bonnes et de plus complètes nouvelles, et je vous prie d'excuser ma liberté grande en faveur de l'importance de la cause.

« Croyez, madame et très honorée belle-sœur, à mon respect affectueux.

« DANJAN.

« *P. S.* Veuillez me prévenir, par dépêche, de l'heure de votre arrivée. »

Lorsqu'elle eut entièrement fini, Mme de Presles se leva brusquement, comme mue par un ressort, et sans s'arrêter une minute à des appréciations, elle prononça une volonté intéressante puissante et irrévocable, elle donna des ordres immédiats pour son départ, dans la journée même.

Et quand Marcel rentra, elle lui tendit en silence la lettre de Danjan, et lui dit seulement après que le jeune homme en eut terminé la lecture qu'elle dit :

— Je vais partir. Marcel, en vous priant de rester momentanément ici, au moins jusqu'à ce qu'il m'ait été possible de vous donner des nouvelles certaines !

— Bien, marraine, je resterai, répliqua le jeune homme d'une voix triste, assaillit de sombres pensées soudaines.

Il venait de sonner tout à coup à toutes les difficultés qui allaient surgir de la nouvelle situation.

La place occupée par lui, jusqu'alors, auprès de Mme de Presles, ne pourrait plus être la même, en présence de fils retrouvé qui, certainement, absorbera la toute la tendresse et l'intérêt de sa mère.

Puis, le conte de vengeance, d'autre part, son autorité de chef de famille et ses droits au foyer conjugal, lui permettrait-il, sans regrets et sans contrainte, de vivre encore auprès d'eux ?

Ne serait-il pas considéré comme un importun, comme un intrus gênant, et supporté seulement par charité ?

A cette dernière idée, son orgueil natif se révolta, il prévit des humiliations possibles, une sorte de relégation morale dont il souffrirait d'autant plus cruellement qu'il s'était habitué à une quasi-indépendance autoritaire, incontestée jusque-là.

Et la pensée lui vint alors qu'il serait plus digne de s'éclairer de son cœur et de savoir se créer une situation nouvelle et personnelle.

Mais il se réserva de mûrir ce projet, dès qu'il serait seul et, dès lors, se trouva presque heureux du départ de sa marraine.

Ce fut vers neuf heures du soir seulement qu'elle partit en express, après avoir envoyé une dépêche à Doltaire pour la prévenir de son arrivée. Elle se trouva en Gare de Lille à minuit, minuit moins sept heures, et ne voulut pas perdre un instant.

Elle traversa la capitale en voiture, pour se rendre à la gare de l'Est, et remonta aussitôt dans le premier train partant pour Château-Thierry.

Une des voitures publiques qui stationnaient à la gare la conduisit à l'usine de Doltaire.

Celui-ci, prévenu, attendait impatiemment sa belle-sœur au salon.

Introduite par Marie, elle vint franchement à l'usinier, la main tendue.

— Merci, dit-elle d'abord, de ne point m'avoir oubliée ; il y a si longtemps que nous ne s'sommes vus !

— J'avais conservé de vous une précieuse mémoire ; vous êtes, ma chère comtesse, de celles dont on se souvient toujours avec une sympathie respectueuse.

Tout en parlant, il l'examinait attentivement, frappé des changements apportés par le temps et la douleur à cette radieuse beauté d'autrefois.

Pourtant elle était belle encore, et l'auréole de ses cheveux blancs donnait à présent à sa physionomie un air de dignité grave et imposante qui semblait l'idéaliser encore.

Ses yeux noirs et profonds étaient restés fort beaux, l'éclat dont ils brillaient jadis s'atténuait seulement sous l'expression un peu triste du regard.

Et toute sa personne, malgré le léger embonpoint de la quarantaine, demeurait élégante, gracieuse et charmeresse ; telle une fleur des plus rares en plein épanouissement.

— Vous voyez, reprit-elle, en s'asseyant en pied amue, en face de son beau-frère, je suis venue sans hésiter à votre premier appel.

— Vous avez bien fait, répliqua-t-il, plus gravement.

Depuis l'envoi de ma lettre, de nouveaux événements se sont produits, je crois être tout près de toucher au but.

— Vraiment ?

— Oui, Jacques de Presles et votre fils existent.

— Est-ce possible, mon Dieu ; en êtes vous bien sûr ?

— J'en suis certain.

— Et vous les avez vus ! demanda-t-elle, d'un accent avide, avec un éclat dans ses yeux noirs.

— Oui, je les ai vus.

— Alors, pourquoi ne sont-ils pas ici ?

— Ils ne sont pas arrivés encore.

— Viendront-ils bientôt ?